



Dans ce numéro :

Situation météorologique 1

Situation hydrologique 2

Situation agricole et animale 2-4

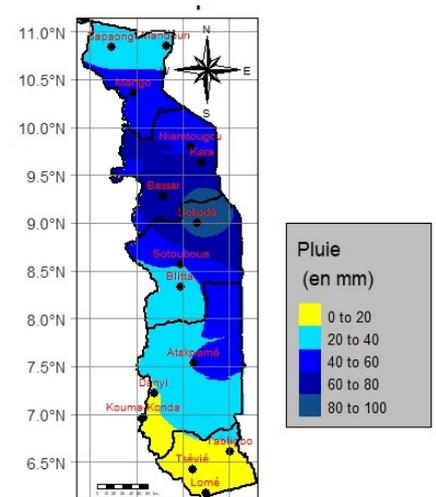
## 1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

### 1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE: PLUIES FAIBLES À FORTES

La première décade du mois de septembre a été marquée par des pluies faibles à modérées dans la zone bimodale dont les hauteurs ont oscillé entre 5,2 mm à Lomé en un (01) jours et 51,2 mm à Atakpamé en trois (03) jours. Par contre, la zone monomodale a recueilli des quantités modérées à fortes avec des hauteurs variant entre 19,6 mm à Blitta en trois (03) jours et 120,6 mm à Sokodé en cinq (05) jours (figure 1).

Par rapport à la normale 1991-2020, tout le pays a connu un déficit pluviométrique exceptée la station de Sokodé et ses environs.

**Perspectives** : Des manifestations pluvio-orageuses localisées seront observées sur l'ensemble du pays au cours de la seconde décade.



**Figure 1** : Pluviométrie de la première décade du mois de septembre

### AVIS ET CONSEILS 1 :

il est recommandé de :

- ◆ s'approvisionner en semences et en engrais de qualité disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ;
- ◆ utiliser les produits phytosanitaires homologués pour le traitement des cultures et la conservation des produits ;
- ◆ anticiper sur la préparation des sols et semer dès les premières pluies en privilégiant les cultures à cycle court ;
- ◆ éviter l'occupation anarchique des zones inondables par les cultures et les animaux ;
- ◆ suivre au quotidien les prévisions de l'ANAMET ou s'adresser aux CTGEA de sa localité.

### Faits saillants

- Pluviométrie faible à forte ;
- Disponibilité des engrais dans les magasins de la CAGIA, **71 142,250** tonnes d'engrais disponibles ;
- Repos biologique, production piscicole, état océanique agité ;
- Hausse saisonnière des prix du niébé ;
- Zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB) ;
- Techniques de conservation du maïs.

### 1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Les conditions météorologiques de la décade ont été relativement favorables au développement des cultures dans la zone monomodale en raison de la reprise des pluies. Les opérations de récolte des prémices d'ignames, d'arachide, du niébé et du maïs sont en cours.

Au Sud, c'est la poursuite de la petite saison sèche. Les activités de préparation des parcelles (défrichage et labour) pour les semis de la deuxième saison, de récolte, de séchage et de conservation des produits agricoles se poursuivent.

#### **Perspectives**

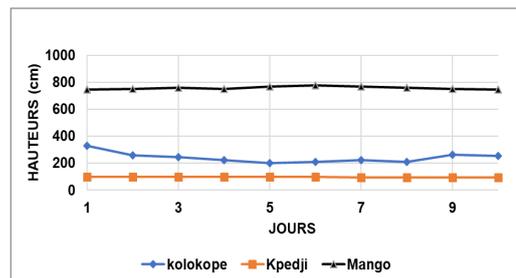
il est prévu un démarrage de la petite saison agricole dans la zone bimodale au cours de la deuxième décade.

## 2. SITUATION HYDROLOGIQUE

Au cours de la première décade du mois de septembre, la situation hydrologique montre des variations significatives dans les différents bassins fluviaux. Dans le bassin de l'Oti, la hauteur maximale est passée de 747 cm à 777 cm, soit une hausse de 30 cm. De même, la moyenne des hauteurs a varié entre 591,5 cm et 759,1 cm soit une augmentation de 167,7 cm. Cela reflète une hausse notable des débits dans ce bassin. En revanche, dans le bassin du Mono, on a observé une baisse du niveau d'eau. En effet l'analyse du tableau montre que la hauteur maximale est passée de 439 cm à 330 cm soit une diminution de 109 cm, ainsi que pour la hauteur maximale qui est passée de 357,5cm à 240,9 cm soit une diminution de 116,7 cm. Enfin, dans le bassin du Zio, la hauteur maximale enregistrée pour la décade actuelle est de 100 cm, tandis que la hauteur moyenne atteint 97,66 cm, mettant en évidence une certaine stabilité dans ce bassin (Tableau 1).

**Tableau 1: Hauteurs d'eaux moyennes et maximales**

Stations	Hauteur Maximale (cm)		Hauteur moyenne (cm)	
	Décade précédente	Décade actuelle	Décade précédente	Décade actuelle
KPEDJI (Zio)	-	100	-	97,7
MANGO (Oti)	747	777	591,4	759,1
KOLOKOPE (Mono)	439	330	357,5	240,9



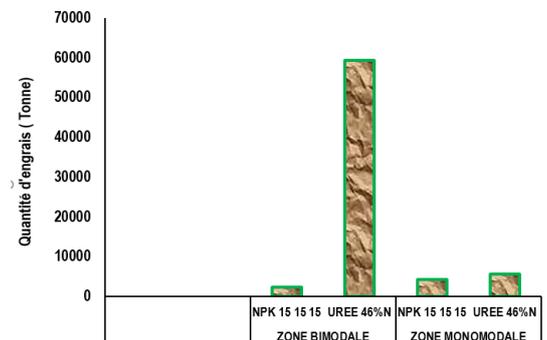
**Figure 2:** Courbes de variation des hauteurs d'eau

Source: DRE, septembre 2024

## 3. SITUATION AGRICOLE

### 3.1 INTRANTS AGRICOLES

Pour la campagne agricole 2024-2025, les engrais vivriers sont toujours disponibles. A la date du 13 septembre 2024, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **71 142,250 tonnes** dont **6 477,600 tonnes** de NPK et **64 674,650 tonnes** d'UREE 46%N (figure 3).



**Figure 3:** Stock d'engrais disponible au 13/09/2024

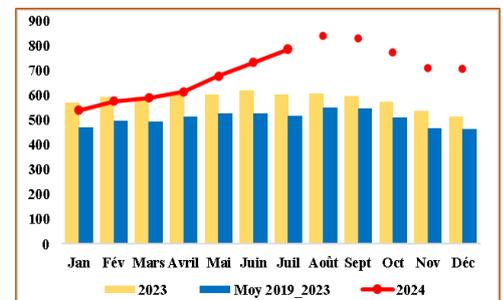
### 3.2 EVOLUTION DU PRIX DU NIEBE EN JUILLET 2024

#### 3.2.1 Tendence générale des prix du niébé

Le prix moyen national du niébé affiche une hausse de 8% par rapport au mois de juin. Cette hausse pourrait s'expliquer par sa faible disponibilité. Il est actuellement à 785 FCFA/Kg contre 732 FCFA/Kg en juin (Figure 4).

Ce produit enregistre son prix le plus faible (528 FCFA/Kg) sur le marché d'Agou-gare dans la préfecture d'Agou et le prix le plus élevé (963 FCFA/Kg) sur le marché de Naki-ouest centre plus précisément dans la préfecture de Tône.

Comparativement à la même période de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années, ce prix moyen affiche une hausse respectivement de 31% et 52%.



**Figure 4:** Tendence générale des prix du niébé

Source: DSID, août 2024

### 3.2.2 Evolution du prix du niébé sur les marchés de production

La figure 5 présente l'évolution du prix moyen du niébé sur le marché de la production.

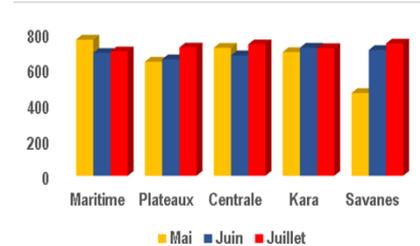
Le prix moyen du niébé sur les marchés ruraux est en hausse dans presque toutes les régions sauf dans la région de la Kara où une stabilité a été enregistrée ; cette hausse est de : +1% dans la Maritime, +10% dans les Plateaux, +9% dans la Centrale et +5% dans les Savanes. Elle pourrait s'expliquer par sa faible disponibilité.

Le plus faible prix (630 FCFA/Kg) est observé sur le marché d'Amoussoukoppé dans la commune d'Agou 2 et le plus élevé (963 FCFA/Kg) est enregistré sur les marchés de Naki-Ouest centre dans la commune de Tône 2.

### 3.2.3 Evolution du prix du niébé sur les marchés de consommation

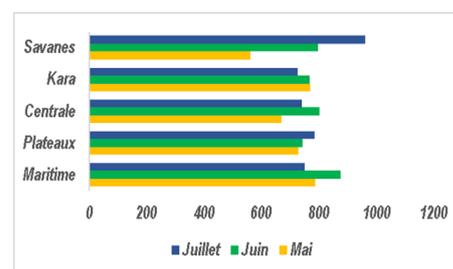
Le prix moyen du niébé sur les marchés de consommation est en baisse dans les régions : Maritime (-14%), Centrale (-8%) et Kara (-5%). Cependant on enregistre une hausse de 6% et 21% respectivement dans les Plateaux et les Savanes.

Le plus faible prix (588 FCFA/Kg) est observé sur le marché de Vakpossito dans la commune d'Agoè Nyivé 3 et le plus élevé (926 FCFA/Kg) est enregistré sur le marché de Tchekpo-dédékpo dans la commune de Yoto 2.



**Figure 5:** Evolution du prix du niébé sur les marchés de production

Source: DSID, août 2024



**Figure 6:** Evolution du prix du niébé sur les marchés de consommation

Source: DSID, août 2024

## 3.3 UTILISATION DES SEMENCES AMELIOREES

Pour accroître les rendements des cultures, il est important d'utiliser les semences améliorées. Dans ce cadre, la Direction des semences agricoles et plants (DSP) met à la disposition des producteurs agricoles des semences à cycle court, résilientes et à haut rendement.

## 3.4 PRODUCTION ANIMALE

### **Focus sur les Zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB)**

Le Togo, dans son ambition de moderniser son sous-secteur de l'élevage bovin, a fait le choix des Zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB). Le modèle des ZAPB s'inscrit dans une approche d'élevage semi-intensif, et vise à répondre à trois principaux objectifs : (i) favoriser le développement du sous-secteur en mettant l'accent sur la promotion des chaînes de valeur bétail-viande et lait ; (ii) résoudre de manière durable les défis liés à la gestion des ressources naturelles, notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs, ainsi que l'insécurité ; et (iii) assurer la sécurisation du foncier destiné à l'élevage, tout en préservant l'environnement. Dans cette pratique, les ZAPB sont des sites aménagés de 500 ha au moins chacun, où seront installés de petits éleveurs possédant chacun moins de 50 têtes de bovins pour la pratique de leur activité. Il s'agit d'un modèle de sédentarisation avec alimentation du bétail par affouragement.

Plusieurs étapes clés sont à distinguer dans le processus de mise en place des ZAPB. Il s'agit de (i) l'étape de sensibilisation des acteurs et communautés à la base sur l'initiative des ZAPB, ses objectifs et implications ; (ii) l'étape d'identification des sites pouvant accueillir les ZAPB sur la base de critères bien définis ; (iii) la sécurisation des sites à travers l'établissement et la signature d'un acte de mise à disposition ; (iv) la réalisation des levés topographiques et du balisage des sites ; et (v) la réalisation proprement dite des aménagements sur les sites. À ces différentes étapes, pourrait s'ajouter une étape consistant à la réalisation d'études d'impact environnemental et social en amont du démarrage des aménagements sur les sites.

À l'échelle du pays, on dénombre trente (30) sites identifiés, validés et cartographiés dans 19 préfectures, pour une superficie totale de 12 000 ha. Un total de 10 sites pilotes ont fait l'objet de mise à disposition. Le site le plus avancé est celui d'Afi-copé dans la région des Plateaux. Il abrite déjà une parcelle fourragère de 50 ha sur une superficie totale de 90 ha.

### 3.5 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade la production halieutique se résume à la production chalutière qui est de **3,485** tonnes correspondant au débarquement de deux chalutiers et à la production piscicole de tilapia qui est de **26,840** tonnes.

#### AVIS ET CONSEILS 2 :

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique et d'une cogestion efficace entre les usagers des différents plans d'eaux et plus particulièrement celui du lac du barrage Nangbéto, il est rappelé aux usagers dudit lac que les activités de pêche sont suspendues du 15 août au 15 novembre 2024, période correspondant au repos biologique des poissons »

Aussi il est rappelé à tous les acteurs de la pêche artisanale maritime que l'état océanique prévu pour les 14, 15 et 16 septembre sera calme (niveau 1). Il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annoncia-

**Tableau 3 :** Données de production chalutière et piscicole

Période	02 au 08 septembre 2024
Production chalutière(tonne)	3,485
Production piscicole(tonne)	26,840

*Source: DPA, septembre 2024*

tion des prévisions de l'état de l'océan avant toute sortie en mer.

Pour rappel le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation mais néanmoins tous les usagers marins de la pêche doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer. Les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

### 3.6 PROTECTION DES CULTURES

#### Maïs non despathé sur grenier

- Laisser bien sécher avant récolte
- Placer des feuilles de neem ou saupoudrer des produits de conservation sur les rangées de maïs
- Bien couvrir pour empêcher l'entrée de l'eau de pluie
- Faire de temps en temps le feu en dessous pour monter la chaleur et la fumer dans le grenier
- Au moment de l'égrenage, bien sécher avant consommation



#### Conservation et stockage des grains du maïs

- Le maïs grain doit être stocké dans un magasin bien aéré.
- Disposer d'un bol (2,5 kg), d'une bassine, d'une boîte d'allumettes vide, d'une feuille d'arbre ou de papier, des sacs de jute, des sachets d'insecticide de conservation (s'adresser au conseiller agricole du milieu pour le choix de l'insecticide approprié), d'un masque ou à défaut d'un mouchoir et des gants.
- Procédez comme suit : portez les gants et le masque (ou attachez le mouchoir sur le nez et la bouche) ; versez 8 bols de maïs dans la bassine ; déposez la feuille d'arbre ou de papier sur le maïs contenu dans la bassine puis la boîte d'allumettes vide sur la feuille. Ensuite remplissez la boîte d'allumettes d'insecticide (le trop-plein de l'insecticide est recueilli sur la feuille).
- Enlevez la feuille, puis versez le produit sur le maïs contenu dans la bassine (1) et mélangez (2) bien les grains avec le produit et le verser dans les sacs de jute (3).
- Traiter les palettes en saupoudrant le produit dessus (4) et disposer les sacs dessus en croisant chaque couche (5).



Retrouvez-nous sur le [www.agriculture.gov.tg/FSRP Togo](http://www.agriculture.gov.tg/FSRP_Togo)



« Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo »